



# Best Maintenance Sarl

Votre solution technique et industrielle

## POLITIQUE DE PRÉVENTION DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES



SARL au capital social de 100.000.000 GNF  
RCCM/CN.TCC.2023.B.04668 - NIF: 421555392

Taouyah Marché, Commune de Ratoma, Conakry, République de Guinée  
Tél : +224 - 622-18-65-91 / 620-45-14-85 ; E-mail : [contact@bestmaintenance.tech](mailto:contact@bestmaintenance.tech)  
Site web: <https://www.bestmaintenance.tech>

1. Introduction .....	3
1.1. Objectifs de la politique .....	3
1.2. Engagement de Best Maintenance SARL .....	3
1.3. Portée de la politique .....	3
2. Cadre Réglementaire .....	4
2.1. Normes et lois guinéennes pertinentes .....	4
2.2. Directives internationales applicables .....	4
2.3. Obligations légales et responsabilités des parties prenantes .....	5
3. Identification et Évaluation des Risques .....	6
3.1. Cartographie des risques économiques liés aux sanctions .....	6
3.2. Processus d'évaluation périodique .....	6
3.3. Méthodologie de classification des partenaires et transactions .....	6
4. Procédures Internes .....	7
4.1. Systèmes de contrôle interne pour la conformité .....	7
4.2. Mécanismes de vérification des partenaires commerciaux et financiers .....	8
4.3. Gestion des transactions impliquant des zones ou entités sous sanctions .....	8
4.4. Procédures en cas de non-conformité identifiée .....	9
5. Formation et Sensibilisation.....	9
5.2. Campagnes de sensibilisation interne et auprès des partenaires .....	9
5.3. Mise à disposition des ressources d'information et guides pratiques.....	10
6. Suivi et Évaluation .....	11
6.1. Indicateurs de performance pour évaluer l'impact de la politique .....	11
6.2. Audits internes réguliers pour vérifier la conformité.....	12
6.3. Processus de mise à jour et d'amélioration continue .....	12
7. Dispositions Disciplinaires et Conséquences .....	13
7.1. Sanctions internes en cas de violation.....	13
7.2. Collaboration avec les autorités compétentes .....	14
7.3. Conséquences pour les tiers non conformes .....	14
8. Gouvernance et Responsabilités .....	15

8.1. Rôles et responsabilités des différentes parties prenantes .....	15
8.2. Implication de la direction dans la mise en œuvre de la politique .....	15
8.3. Comités de conformité ou équivalents .....	16
9. Annexes .....	16
9.1. Liste des textes législatifs et réglementaires guinéens appliqués .....	16
9.2. Exemples concrets de transactions et comportements à risques.....	17
9.3. Coordination avec les autorités et organismes internationaux .....	18
9.4. Contacts pour signaler un incident ou poser des questions .....	18
9.5. Plan d'actions correctives en cas de non-conformité .....	19

# 1. Introduction

## 1.1. Objectifs de la politique

La Politique de Prévention des Sanctions Économiques de Best Maintenance SARL a été élaborée dans le but de garantir la **conformité aux lois et règlements guinéens**, ainsi qu'aux normes internationales applicables. Elle vise à :

- **Identifier et gérer les risques liés aux sanctions économiques** pouvant affecter les opérations de l'entreprise.
- **Prévenir les violations involontaires des régulations**, grâce à des mécanismes de contrôle et de vérification adéquats.
- **Protéger l'intégrité financière et juridique** de Best Maintenance SARL, en minimisant les risques associés à des transactions ou collaborations potentiellement non conformes.

En mettant en œuvre cette politique, Best Maintenance SARL s'engage à renforcer sa résilience face aux risques financiers et juridiques, tout en soutenant un environnement économique responsable.

## 1.2. Engagement de Best Maintenance SARL

Best Maintenance SARL affirme son **engagement total** à adhérer aux principes de transparence, de respect des normes légales et de bonne gouvernance. Cet engagement repose sur :

- **La promotion d'une culture organisationnelle axée sur la conformité**, à tous les niveaux de l'entreprise.
- **La mise en place de programmes de sensibilisation et de formations continues**, pour s'assurer que chaque collaborateur comprend et intègre les exigences de la politique.
- **Une gestion proactive des risques liés aux sanctions économiques**, à travers un système rigoureux de supervision et de contrôle interne.

Par ces mesures, Best Maintenance SARL entend assumer pleinement sa responsabilité en tant qu'acteur clé dans le paysage économique guinéen, tout en renforçant la confiance de ses partenaires et clients.

## 1.3. Portée de la politique

Cette politique s'applique à **toutes les opérations, activités et parties prenantes de Best Maintenance SARL**, incluant :

- **Les collaborateurs internes**, quel que soit leur niveau hiérarchique ou leur fonction.

- **Les partenaires commerciaux et financiers**, avec lesquels l'entreprise entretient des relations contractuelles ou transactionnelles.
- **Les prestataires de services et sous-traitants**, engagés dans l'exécution des activités de l'entreprise.
- **Les transactions impliquant des biens, services ou financements**, y compris celles menées avec des parties étrangères.

La Politique de Prévention des Sanctions Économiques s'intègre pleinement dans l'ensemble des démarches de conformité de l'entreprise. Ses dispositions doivent être respectées par toutes les entités concernées afin de garantir une application rigoureuse des cadres légaux et réglementaires, tant au niveau national qu'international.

Elle constitue un référentiel incontournable pour maintenir la réputation et l'intégrité de Best Maintenance SARL, ainsi que pour préserver ses intérêts financiers et juridiques.

## 2. Cadre Réglementaire

### 2.1. Normes et lois guinéennes pertinentes

La Politique de Prévention des Sanctions Économiques de Best Maintenance SARL s'appuie sur un ensemble de **lois et règlements nationaux** en vigueur en République de Guinée. Parmi les principaux instruments juridiques applicables figurent :

- **Le Code pénal et le Code de procédure pénale**, qui régissent les infractions économiques et financières, ainsi que les sanctions applicables.
- **La loi sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme**, garantissant le respect des obligations de vigilance dans les transactions financières.
- **Les règlements de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG)**, notamment ceux liés aux restrictions et obligations en matière de sanctions économiques.

En se conformant à ces normes, Best Maintenance SARL réaffirme son engagement à opérer dans le strict respect des **règlements économiques nationaux**, afin de garantir l'intégrité et la légalité de ses activités en Guinée.

### 2.2. Directives internationales applicables

En complément des lois nationales, Best Maintenance SARL veille également à respecter les **normes et directives internationales**, qui définissent les bonnes pratiques en matière de sanctions économiques. Ces directives incluent :

- Les réglementations établies par les **Nations Unies**, notamment celles relatives aux sanctions imposées à certains pays, entités ou individus.
- Les dispositions du **Groupe d'Action Financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI)**, qui fournit des recommandations pour lutter contre les pratiques illicites au sein des systèmes financiers mondiaux.
- Les régimes de sanctions adoptés par des organismes régionaux et internationaux, tels que **l'Union Africaine** et **l'Union Européenne**, qui peuvent avoir une incidence sur les relations commerciales et financières de l'entreprise.

En intégrant ces directives dans sa politique, Best Maintenance SARL garantit que ses opérations respectent les **exigences normatives globales**, tout en anticipant les éventuels impacts des régulations extraterritoriales.

### 2.3. Obligations légales et responsabilités des parties prenantes

Pour assurer le respect du cadre réglementaire, chaque **partie prenante** de Best Maintenance SARL a des responsabilités claires définies dans la politique. Parmi ces obligations figurent :

- **Les collaborateurs internes**, qui doivent s'assurer de la conformité de leurs actions et signaler toute transaction suspecte à l'équipe en charge de la conformité.
- **Les partenaires commerciaux**, qui doivent respecter les clauses contractuelles relatives à l'adhésion aux normes et règlements en matière de sanctions économiques.
- **La direction de l'entreprise**, qui est responsable de la mise en œuvre des mécanismes de contrôle interne, des audits réguliers et de la création d'un environnement de conformité.
- **Les sous-traitants et fournisseurs**, qui doivent être soumis à une vérification stricte pour s'assurer qu'ils n'interagissent pas avec des entités ou individus sanctionnés.

La combinaison des régulations nationales, des recommandations internationales et des responsabilités définies pour chaque acteur permet de garantir une **application rigoureuse** de la Politique de Prévention des Sanctions Économiques de Best Maintenance SARL, tout en limitant les risques de violations.

La vigilance et la conformité à ces règles est essentielle pour maintenir l'intégrité et la légalité des opérations de l'entreprise, ainsi que pour éviter toute conséquence négative sur sa réputation et ses activités.

## 3. Identification et Évaluation des Risques

### 3.1. Cartographie des risques économiques liés aux sanctions

La cartographie des risques constitue une étape essentielle pour identifier et comprendre les **enjeux spécifiques liés aux sanctions économiques** dans les activités de Best Maintenance SARL. Ce processus repose sur :

- **L'analyse des secteurs d'activité** dans lesquels l'entreprise opère, afin de cibler les domaines les plus exposés aux sanctions économiques.
- **L'évaluation des zones géographiques**, en se basant sur les régimes de sanctions appliqués par la Guinée, les organisations internationales, et les communautés économiques régionales.
- **L'identification des relations commerciales et financières sensibles**, incluant les clients, partenaires, prestataires ou fournisseurs opérant dans des contextes réglementaires complexes.

Cette cartographie permet d'établir une **vue globale des risques**, servant de base pour la mise en place de mécanismes de prévention précis et adaptés, tout en garantissant une allocation efficace des ressources de conformité.

### 3.2. Processus d'évaluation périodique

Afin de garantir une gestion continue des risques liés aux sanctions, un **processus d'évaluation périodique** est mis en œuvre au sein de Best Maintenance SARL. Ce processus comprend :

- **La révision régulière des risques identifiés**, prenant en compte les évolutions des cadres réglementaires nationaux et internationaux.
- **La tenue d'audits internes**, visant à évaluer l'efficacité des dispositifs de prévention en place.
- **L'actualisation des outils et procédures de gestion des risques**, en fonction des leçons apprises et des nouveaux scénarios de risque identifiés.

Cette évaluation régulière permet de minimiser les **vulnérabilités potentielles**, tout en renforçant l'agilité de l'entreprise face aux évolutions des régulations et des marchés.

### 3.3. Méthodologie de classification des partenaires et transactions

Best Maintenance SARL utilise une **méthodologie structurée de classification** afin de limiter les risques liés aux partenaires et transactions exposés à des sanctions. Ce mécanisme inclut :

- **Le filtrage préalable des partenaires commerciaux et financiers**, à l'aide de bases de données spécialisées et de listes de sanctions publiées par des organismes comme l'ONU, le GAFI ou encore la Banque Centrale de la République de Guinée.
- **La catégorisation des risques par profil partenaire**, en attribuant des niveaux de risque (faible, moyen, élevé) sur la base de critères objectifs tels que :
  - Le lieu d'origine ou d'opération des partenaires.
  - Le secteur d'activité ou le produit concerné.
  - Les antécédents de conformité, notamment en lien avec des cas d'infractions signalés.
- **Le suivi continu des transactions sensibles**, grâce à des mécanismes de surveillance automatisés permettant de détecter les opérations inhabituelles ou suspectes.

Ce processus de classification garantit que Best Maintenance SARL puisse prioriser ses efforts de conformité, réduire son exposition aux infractions potentielles, et agir de manière proactive en cas de détection de partenaires ou transactions à risque. Grâce à cette approche rigoureuse, l'entreprise renforce non seulement sa conformité juridique, mais également sa crédibilité auprès de ses partenaires et de ses parties prenantes.

## 4. Procédures Internes

### 4.1. Systèmes de contrôle interne pour la conformité

Best Maintenance SARL met en place des **mécanismes de contrôle interne robustes** afin de garantir la conformité avec les cadres réglementaires nationaux et internationaux en matière de sanctions économiques. Ces systèmes incluent :

- **Des politiques et procédures documentées**, accessibles à tous les collaborateurs, définissant clairement les exigences de conformité.
- **La désignation d'un responsable ou d'une équipe dédiée à la conformité**, chargée de superviser et de coordonner les efforts liés à la prévention des sanctions économiques.
- **Des outils technologiques avancés**, permettant le suivi des données et transactions sensibles, ainsi que l'identification automatique de potentiels risques de non-conformité.
- **Des audits internes réguliers**, pour évaluer l'efficacité des mesures de contrôle et identifier les améliorations continues nécessaires.

Ces systèmes garantissent une **surveillance proactive** des activités de l'entreprise, réduisant ainsi les risques de violation involontaire des réglementations en vigueur.

## 4.2. Mécanismes de vérification des partenaires commerciaux et financiers

Afin de limiter les risques associés à des interactions avec des tiers, Best Maintenance SARL a mis en place des **processus de diligence raisonnable rigoureux** pour la vérification des partenaires commerciaux et financiers. Ces mécanismes comprennent :

- **Le contrôle des listes de sanctions publiées**, telles que celles diffusées par les Nations Unies, l'Union Européenne ou d'autres entités compétentes, pour s'assurer qu'aucun partenariat ne soit établi avec des entités sanctionnées.
- **L'utilisation d'outils de screening et d'analyse des risques**, permettant l'évaluation du profil de risque de chaque partenaire.
- **La collecte et l'examen approfondis des informations d'identification** de chaque partenaire, incluant :
  - L'identification des bénéficiaires effectifs.
  - La vérification des sources de financement.
  - Le suivi des antécédents en matière de conformité.
- **L'établissement de clauses contractuelles précises**, exigeant des partenaires qu'ils respectent toutes les réglementations applicables en matière de sanctions économiques.

Ces pratiques permettent à Best Maintenance SARL de travailler uniquement avec des partenaires conformes, minimisant ainsi les risques d'exposition à des violations réglementaires.

## 4.3. Gestion des transactions impliquant des zones ou entités sous sanctions

La gestion des transactions sensibles nécessite des **processus stricts de supervision et d'autorisation préalable**. Ces processus incluent :

- **L'évaluation renforcée des transactions impliquant des entités basées dans des juridictions à haut risque**, ou des zones sous sanctions économiques internationales.
- **La validation obligatoire par l'équipe conformité**, avant l'exécution de toute transaction commerciale ou financière potentiellement exposée à des risques réglementaires.

- **La mise en place de restrictions opérationnelles**, afin d'empêcher automatiquement la réalisation de transactions non conformes.
- **Le contrôle continu des flux financiers** grâce à des outils de surveillance, permettant de détecter toute opération inhabituelle ou suspecte en temps réel.

Ces processus garantissent que toutes les **activités de Best Maintenance SARL restent alignées avec les régulations nationales et internationales**, tout en renforçant la transparence dans les opérations commerciales.

#### 4.4. Procédures en cas de non-conformité identifiée

En cas de détection d'une non-conformité ou d'une violation potentielle des sanctions économiques, Best Maintenance SARL a défini des **procédures d'intervention rapides et efficaces** comprenant :

- **La notification immédiate du responsable conformité**, chargé de coordonner les démarches correctives et de limiter les impacts.
- **L'ouverture d'une enquête interne**, afin d'identifier l'origine de la non-conformité, d'évaluer les dommages potentiels, et de proposer des mesures correctives.
- **La suspension immédiate des transactions ou des relations impliquées**, jusqu'à la résolution complète de l'incident.
- **La communication avec les régulateurs compétents**, si nécessaire, pour signaler l'incident conformément aux obligations légales.
- **La mise en œuvre de formations complémentaires**, afin de sensibiliser les collaborateurs et prévenir toute récurrence.

Ces mesures permettent à Best Maintenance SARL de réagir efficacement aux infractions, de protéger sa réputation et de renforcer ses dispositifs internes de prévention et de contrôle.

La conformité avec les sanctions économiques est une priorité absolue pour Best Maintenance SARL, et ces procédures internes sont continuellement révisées et améliorées afin de garantir un environnement commercial sûr et responsable.

## 5. Formation et Sensibilisation

### 5.2. Campagnes de sensibilisation interne et auprès des partenaires

Pour compléter les programmes de formation des collaborateurs, Best Maintenance met en œuvre des campagnes de sensibilisation structurées, à la fois en interne et auprès de ses partenaires, afin de promouvoir une compréhension approfondie des

enjeux liés aux risques d'importation et d'exportation. Ces actions permettent de renforcer la culture de conformité tout au long de la chaîne de valeur.

- Sensibilisation interne : Best Maintenance organise des initiatives régulières sous forme de conférences, ateliers, et supports informatifs destinés à tous les collaborateurs. Ces campagnes mettent en lumière les implications légales, éthiques et professionnelles des violations potentielles. Les sessions interactives favorisent une meilleure assimilation des concepts-clés, tels que les exigences de déclaration, la détection des irrégularités, et la réponse aux situations à risque.
- Engagement des partenaires externes : des communications ciblées, comprenant des sessions d'accompagnement, des séminaires en ligne et des bulletins d'information, sont proposées aux fournisseurs et partenaires stratégiques. L'objectif est de clarifier les normes attendues en matière de conformité, tout en partageant les meilleures pratiques pour identifier et réduire les risques associés à leurs opérations commerciales.
- Campagnes thématiques et ponctuelles : à certains moments stratégiques (par exemple, lors de la mise à jour de la législation ou de l'identification de nouvelles menaces), des campagnes axées sur des sujets spécifiques sont menées pour garantir une vigilance accrue et adaptée aux situations émergentes.

Ces initiatives de sensibilisation structurées renforcent la coopération entre parties prenantes internes et externes, tout en assurant une meilleure compréhension des responsabilités liées aux activités d'import/export.

### **5.3. Mise à disposition des ressources d'information et guides pratiques**

Afin de favoriser l'autonomie et l'accès à des connaissances fiables, Best Maintenance met à la disposition de l'ensemble de ses parties prenantes un éventail de ressources pédagogiques dédiées à la gestion des risques d'importation et d'exportation.

- Création et diffusion de guides pratiques : des documents simples mais détaillés sont conçus pour expliquer les processus clés (par exemple, les étapes de conformité douanière, la gestion des documents commerciaux, ou les règles concernant les biens à usage restreint). Ces guides sont mis à jour régulièrement pour intégrer les évolutions légales ou organisationnelles.
- Portail d'information en ligne : une plateforme numérique accessible permet aux collaborateurs et partenaires de consulter des informations essentielles, telles que les textes réglementaires pertinents, les FAQ sur les cas de non-conformité, et des vidéos explicatives pour illustrer les bonnes pratiques.
- Modèles et outils interactifs : la mise à disposition de matrices d'évaluation des risques, de check-lists de conformité et de simulateurs pour les déclarations

permet aux utilisateurs d'appliquer directement les connaissances acquises et de vérifier la conformité de leurs pratiques.

- Support d'assistance dédié : une ligne de communication est ouverte pour permettre aux utilisateurs de poser des questions, rechercher des clarifications ou demander un accompagnement sur des problématiques spécifiques.

Ces ressources, à la fois pédagogiques et fonctionnelles, contribuent à une gestion proactive et homogène des risques à travers des outils concrets et faciles d'accès. Ce dispositif soutient également l'engagement de Best Maintenance vers une conformité continue et évolutive.

## 6. Suivi et Évaluation

### 6.1. Indicateurs de performance pour évaluer l'impact de la politique

Afin de mesurer efficacement l'impact de la Politique de Prévention des Sanctions Économiques, Best Maintenance SARL a défini des **indicateurs clés de performance (KPI)** permettant d'évaluer de manière objective les résultats obtenus. Ces indicateurs incluent :

- **Le taux de conformité détecté** lors des audits internes, reflétant la capacité de l'entreprise à respecter les cadres réglementaires.
- **Le pourcentage de transactions vérifiées**, indiquant dans quelle mesure les partenaires commerciaux et financiers ont fait l'objet d'une diligence raisonnable conforme.
- **Le volume d'incidents liés à des non-conformités signalés et traités**, mesurant l'efficacité des mécanismes de détection précoce et de gestion des risques.
- **Le nombre et la fréquence des formations suivies**, démontrant l'engagement des collaborateurs en matière de sensibilisation à la conformité.
- **Les retours des parties prenantes** (clients, partenaires, employés) sur les pratiques de conformité, pour évaluer leur perception de l'intégrité de l'entreprise.

Ces indicateurs permettent à Best Maintenance SARL de suivre les progrès réalisés, d'identifier les éventuelles lacunes et de redéfinir les priorités pour renforcer encore la politique.

## 6.2. Audits internes réguliers pour vérifier la conformité

La mise en œuvre d'**audits internes périodiques** est une mesure essentielle pour s'assurer que la Politique de Prévention des Sanctions Économiques est effectivement respectée dans l'ensemble des opérations de l'entreprise. Ces audits incluent :

- **L'examen des processus opérationnels**, pour s'assurer qu'ils intègrent correctement les exigences de conformité relatives aux sanctions économiques.
- **La vérification des transactions commerciales et financières**, évaluant leur alignement avec les réglementations en vigueur et détectant les anomalies éventuelles.
- **L'analyse des rapports de diligence raisonnable**, pour s'assurer que les partenaires et zones à risque ont fait l'objet d'un contrôle approprié.
- **L'évaluation des mécanismes de contrôle interne**, pour identifier les éventuels points faibles ou les défaillances dans le dispositif de prévention des sanctions.
- **Le suivi des actions correctives** mises en œuvre à la suite des précédents audits, afin de garantir l'amélioration continue des processus.

La conduite régulière de ces audits permet d'assurer une **transparence organisationnelle** et de renforcer la crédibilité de l'entreprise tant en interne qu'auprès des parties prenantes externes.

## 6.3. Processus de mise à jour et d'amélioration continue

Consciente de la nature évolutive des régulations et des sanctions économiques, Best Maintenance SARL a mis en place un **processus de mise à jour proactif** pour adapter sa politique aux nouveaux défis. Ce processus repose sur :

- **La veille réglementaire continue**, visant à surveiller les modifications légales et les nouvelles directives émises par les autorités compétentes, tant au niveau national qu'international.
- **La consultation d'experts externes**, tels que des cabinets spécialisés ou des régulateurs, afin de valider les interprétations des nouvelles exigences et d'identifier les implications pour l'entreprise.
- **La réalisation d'évaluations périodiques des risques**, pour ajuster les priorités et renforcer les contrôles dans les domaines à risque élevé.
- **La révision systématique des procédures**, incluant les processus internes de vérification, les mécanismes de contrôle et les programmes de formation, pour s'assurer qu'ils restent efficaces et pertinents.

- **Le retour d'expérience des audits et incidents passés**, permettant d'identifier les leçons apprises et d'intégrer ces enseignements dans l'amélioration des dispositifs en place.

En intégrant ces pratiques, Best Maintenance SARL s'engage dans une démarche d'**amélioration continue** qui garantit la pertinence, l'efficacité et la durabilité de sa Politique de Prévention des Sanctions Économiques. En outre, cette approche proactive permet à l'entreprise de se conformer aux normes et exigences les plus récentes en matière de lutte contre les sanctions économiques, renforçant ainsi sa réputation d'intégrité et son avantage concurrentiel sur le marché.

## 7. Dispositions Disciplinaires et Conséquences

### 7.1. Sanctions internes en cas de violation

Best Maintenance SARL adopte une politique de **tolérance zéro** envers toute infraction aux règles établies dans le cadre de la prévention des sanctions économiques. Les collaborateurs, quel que soit leur poste ou niveau hiérarchique, sont tenus de respecter pleinement les exigences de conformité. En cas de violation identifiée, des sanctions internes strictes sont appliquées, notamment :

- **Avertissements écrits ou oraux**, selon la gravité et le caractère intentionnel ou non de la faute.
- **Sanctions financières ou rétrogradations**, comme des retenues sur la rémunération ou des modifications dans les responsabilités professionnelles des individus impliqués.
- **Suspension temporaire**, avec évaluation de la situation pour déterminer les mesures à prendre.
- **Licenciement pour faute grave**, dans les cas de violations intentionnelles et graves pouvant entraîner des conséquences légales ou financières significatives pour l'entreprise.

Ces mesures sont appliquées conformément au **règlement intérieur** de l'entreprise et en respect des cadres légaux nationaux. Un processus d'enquête juste et transparent est conduit pour garantir l'objectivité dans le traitement des infractions. Ces sanctions internes visent à réaffirmer l'engagement de l'entreprise envers un environnement professionnel éthique et conforme.

## 7.2. Collaboration avec les autorités compétentes

Dans les cas où une violation des sanctions économiques constituerait une infraction pénale ou réglementaire, Best Maintenance SARL s'engage à coopérer pleinement avec les **autorités compétentes**. Les procédures incluent :

- **La communication immédiate aux autorités régulatrices ou judiciaires compétentes**, conformément aux obligations de signalement en vigueur.
- **La fourniture de toutes les informations nécessaires**, y compris les conclusions des enquêtes internes, pour appuyer les investigations officielles.
- **Le respect strict des directives officielles** émises par les autorités pour rectifier et résoudre les infractions détectées.

Cette collaboration proactive reflète la volonté de l'entreprise de se conformer aux réglementations, tout en contribuant à prévenir davantage de violations dans son secteur.

## 7.3. Conséquences pour les tiers non conformes

Best Maintenance SARL applique une politique rigoureuse envers ses partenaires commerciaux et financiers. Si un **tiers partenaire** est identifié comme non conforme aux règles des sanctions économiques, les conséquences prévues incluent :

- **La suspension immédiate des transactions**, jusqu'à ce qu'une évaluation approfondie soit effectuée.
- **La résiliation des contrats commerciaux**, dans les cas de violations graves ou intentionnelles pouvant entraîner des risques pour Best Maintenance SARL.
- **La collaboration avec les autorités compétentes**, pour signaler les comportements non conformes et se conformer aux cadres légaux applicables.
- **L'exclusion permanente de tout partenariat futur**, renforçant ainsi une chaîne de valeur responsable et éthique.

En outre, l'entreprise veille à inclure des **clauses contractuelles strictes** sur le respect des sanctions dans ses accords commerciaux, clarifiant les conséquences potentielles de tout écart aux obligations de conformité.

En mettant en place ces **dispositions disciplinaires claires**, Best Maintenance SARL assure une gestion stricte des risques liés aux sanctions économiques tout en préservant son intégrité, son respect des réglementations et sa responsabilité envers ses parties prenantes. L'entreprise reste vigilante et se tient prête à prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir et corriger toute violation potentielle des sanctions économiques, dans le cadre de sa mission d'excellence opérationnelle.

## 8. Gouvernance et Responsabilités

### 8.1. Rôles et responsabilités des différentes parties prenantes

La mise en œuvre efficace de la Politique de Prévention des Sanctions Économiques repose sur une **claire répartition des rôles et responsabilités** entre les différentes parties prenantes de l'entreprise. Chaque niveau organisationnel porte une responsabilité spécifique pour garantir la conformité :

- **Direction générale** : Assure l'approbation, le financement et la communication des engagements de conformité à l'ensemble des parties. Elle fixe les priorités stratégiques en matière de prévention des sanctions économiques.
- **Département juridique et conformité** : Chargé de la **supervision globale** des activités liées à la conformité. Ce département élabore, met à jour et renforce les politiques internes, assure la formation des équipes et effectue les vérifications nécessaires pour anticiper les risques.
- **Responsables opérationnels** : Veillent à l'**application quotidienne** des règles de conformité dans leurs secteurs respectifs, en identifiant les transactions et partenaires potentiellement exposés à des sanctions.
- **Collaborateurs** : Ont la responsabilité individuelle d'agir conformément aux directives disponibles via les formations reçues, et de signaler immédiatement tout doute ou incident lié aux sanctions économiques.
- **Partenaires externes** : S'engagent contractuellement à respecter toutes les obligations légales et internes relatives aux sanctions.

Cette structure claire garantit que toutes les parties prenantes assument un rôle actif dans la prévention des risques liés aux sanctions économiques, renforçant ainsi une **chaîne d'intégrité collective**.

### 8.2. Implication de la direction dans la mise en œuvre de la politique

L'engagement de la direction constitue un **pilier fondamental** pour la réussite de la Politique de Prévention des Sanctions Économiques. La direction de Best Maintenance SARL joue un rôle clé en :

- **Approuvant et promouvant la politique** auprès de tous les collaborateurs et partenaires externes, assurant ainsi une adhésion forte à tous les niveaux.
- **Allouant les ressources nécessaires** (humaines, financières et technologiques) pour faciliter la mise en œuvre des programmes de formation, des audits, et des mécanismes de contrôle internes.

- **Suivant de près les indicateurs clés de performance (KPI)** et les rapports d'audit pour évaluer l'efficacité de la politique.
- **Encourageant une culture d'ouverture**, en mettant en place des canaux de communication sécurisés pour que chaque employé puisse exprimer ses préoccupations ou signaler des violations potentielles.

Cette implication active de la direction reflète la **volonté stratégique** de l'entreprise de maintenir la conformité et de préserver sa réputation tout en renforçant la confiance de ses parties prenantes.

### 8.3. Comités de conformité ou équivalents

Pour renforcer le suivi et garantir une coordination efficace, Best Maintenance SARL s'appuie sur des structures dédiées telles que les **comités de conformité**. Ces comités jouent un rôle central dans la gouvernance de la politique préventive :

- **Mandat du comité** : Superviser toutes les activités relatives à la conformité, analyser les risques émergents et proposer des actions correctives ou préventives adaptées.
- **Composition** : Le comité est formé de représentants des départements clés (juridique, gestion des risques, finances, ressources humaines, etc.) pour une perspective globale sur les risques et mesures à prendre.
- **Réunions régulières** : Les comités se réunissent périodiquement pour examiner les résultats des audits, les incidents signalés, les mises à jour légales, ainsi que les formations et campagnes de sensibilisation effectuées.
- **Rédaction de rapports** : Des comptes rendus détaillés sont préparés et communiqués à la direction pour renforcer la prise de décision informée.

En parallèle, ces comités peuvent solliciter des **conseillers externes** pour garantir une conformité continue et actualisée.

## 9. Annexes

### 9.1. Liste des textes législatifs et réglementaires guinéens appliqués

Pour assurer une parfaite conformité, Best Maintenance SARL s'appuie sur un ensemble de **textes légaux et réglementaires en vigueur en République de Guinée**. Ces références constituent la base juridique de la Politique de Prévention des Sanctions Économiques et incluent notamment :

- **Code monétaire et financier** : Règlementation applicable aux transactions financières en Guinée.

- **Loi sur la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme** : Directives pour l'identification et l'évaluation des transactions suspectes.
- **Dispositions nationales relatives aux contrôles d'importation et d'exportation** : Régulation des échanges commerciaux avec les entités ou zones sous sanctions.
- **Textes spécifiques émis par les autorités sectorielles compétentes** (Banque centrale, Douanes, etc.) : Incluant les circulaires et réglementations additionnelles.

Cette annexe sert de guide à tous les départements de l'entreprise à des fins de consultation dans leurs opérations, garantissant ainsi une compréhension exhaustive des obligations légales.

## 9.2. Exemples concrets de transactions et comportements à risques

Afin de renforcer la vigilance des collaborateurs et des partenaires face aux actions non conformes, cette section propose une série d'**illustrations concrètes** pour traduire les risques théoriques en situations pratiques. Parmi les exemples fournis :

- **Transactions avec des entités listées sous sanctions** (pays, institutions ou individus interdits) : Toute opération financière ou commerciale impliquant ces entités est strictement proscrite.
- **Participation à des négociations commerciales dans des zones sous embargo** : Illustrant les dangers d'opérations non autorisées en zones géopolitiques sensibles.
- **Manque de diligence dans la vérification des partenaires étrangers** : Exemple d'un contrat conclu sans contrôle préalable, exposant l'entreprise à des sanctions ou pertes financières.
- **Usage de fausses déclarations douanières ou certifications** : Risques de violations réglementaires pouvant mener à des poursuites judiciaires.

Ces exemples pratiques sont intégrés aux formations internes pour renforcer la **sensibilisation aux comportements à éviter** et favoriser une culture d'anticipation des risques.

### 9.3. Coordination avec les autorités et organismes internationaux

L'entreprise s'engage à collaborer activement avec différents **organismes régulateurs nationaux et internationaux** pour garantir une adaptation constante aux évolutions légales et normatives. Ces interactions incluent :

- **Autorités guinéennes compétentes** : Ministère des Finances, Banque Centrale de la République de Guinée, et autres organes nationaux responsables de la supervision économique.
- **Organisations internationales** : Relation étroite avec des entités telles que le Comité des sanctions de l'ONU ou d'autres organes régionaux dédiés au contrôle des sanctions commerciales et financières.
- **Réseaux collaboratifs sectoriels** : Notamment des associations professionnelles ou plateformes internationales pour le partage de bonnes pratiques en matière de conformité.

Cette coordination garantit non seulement un alignement strict avec les standards applicables, mais aussi une adaptation proactive aux nouvelles directives globales.

### 9.4. Contacts pour signaler un incident ou poser des questions

Pour faciliter le signalement de tout incident ou non-conformité suspectée, ainsi que pour répondre aux interrogations concernant la Politique de Prévention des Sanctions Économiques, Best Maintenance SARL a établi des **canaux de communication sécurisés** :

- **Adresse e-mail dédiée** : [admin@bestmaintenance.tech](mailto:admin@bestmaintenance.tech) est le principal point de contact pour signaler des incidents ou demander des éclaircissements.
- **Numéro de téléphone direct** : Une hotline accessible, confidentielle et sécurisée est mise en place pour garantir une remontée rapide et efficace des préoccupations des parties prenantes.
- **Formulaire anonyme** : Accessible via l'intranet ou le site internet de l'entreprise, ce formulaire garantit un signalement sans crainte de représailles.
- **Référent conformité** : Un contact dédié est désigné au sein du Département de Conformité pour répondre aux questions spécifiques et accompagner les collaborateurs dans leurs démarches.

Ces coordonnées sont diffusées à l'ensemble des collaborateurs et partenaires commerciaux afin de garantir une communication fluide et sécurisée en cas de besoin.

## 9.5. Plan d'actions correctives en cas de non-conformité

En cas de non-respect des directives énoncées dans la Politique de Prévention des Sanctions Économiques, Best Maintenance SARL a mis en place un plan d'actions **correctives et préventives** pour réagir rapidement et efficacement aux incidents potentiels. Ce plan inclut notamment :

- **Signalement immédiat** : Tout incident ou comportement suspecté doit être signalé le plus tôt possible via les canaux de communication définis.
- **Investigation approfondie** : Une enquête interne sera menée pour évaluer la gravité et l'impact potentiel de l'incident.
- **Collaboration avec les autorités compétentes** : Si nécessaire, l'entreprise travaillera en étroite collaboration avec les organismes régulateurs concernés pour résoudre le problème.
- **Mise en place de mesures correctives** : Des actions spécifiques seront mises en place pour rectifier la situation et éviter toute récurrence à l'avenir.
- **Formation et sensibilisation renforcées** : Tout incident sera l'occasion de renforcer la formation des collaborateurs et partenaires pour une meilleure compréhension des risques.

En s'appuyant sur ce plan, Best Maintenance SARL garantit une réponse rapide, efficace et appropriée en cas d'incident, ainsi qu'une prévention constante pour assurer un respect continu des réglementations en vigueur. Ce programme de prévention évoluera au fil du temps pour refléter les changements législatifs et permettre à l'entreprise d'être toujours à jour dans sa lutte contre les sanctions économiques.

Le 14 mai 2023

Le Directeur Général

